

de personnes à titre de consuls honoraires, évalue les services fournis, maintient des liens étroits avec l'industrie de tourisme au Canada et rend avis sur des questions touchant les activités consulaires. La Direction publie chaque année une brochure de renseignements à l'intention de voyageurs canadiens, intitulée *Bon voyage, mais...*

**Passeports.** Le Bureau des passeports délivre des passeports aux citoyens canadiens par le truchement du bureau principal des passeports à Ottawa et des bureaux régionaux situés à St-Jean (T.-N.), Halifax, Montréal, Québec, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. A l'étranger ce service est fourni par les missions diplomatiques et consulaires, et par les bureaux des délégués commerciaux. Au Canada, le Bureau délivre aussi des certificats d'identité aux immigrants légalement admissibles, de même que des titres de voyage des Nations Unies aux personnes admissibles en vertu de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés.

## Activités multilatérales

20.2

### Le Canada et le Commonwealth

20.2.1

Le Commonwealth est une association internationale de 42 États souverains couvrant le quart environ de la superficie du globe et comptant un milliard d'habitants de races, de couleurs, de croyances et de langues diverses. Constitué à la fois de pays industrialisés et de pays en voie de développement, il forme un groupement unique dont les membres partagent un grand nombre de traditions, de valeurs politiques et sociales, d'attitudes et d'institutions. Tous les membres souscrivent collectivement à certains idéaux communs

---

Les éléments invariables de la conduite des relations avec l'étranger dans les ambassades et consulats du Canada comprennent les liaisons et les négociations officielles avec les autres gouvernements, l'étude des faits courants, la promotion des échanges commerciaux, la délivrance des visas, ainsi que la prestation de conseils et de services de protection aux Canadiens séjournant à l'étranger.

---

contenus dans la Déclaration du Commonwealth. L'appartenance au Commonwealth n'est pas un remplacement mais bien un complément d'autres formes de coopération internationale; les membres du Commonwealth croient en l'importance des Nations Unies et travaillent à son succès, et ils appartiennent à une gamme considérable d'organismes internationaux.

Voici les pays du Commonwealth (l'année d'adhésion étant indiquée entre parenthèses lorsqu'elle est postérieure à 1931): Grande-Bretagne, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde (1947), Sri Lanka (1948), Ghana (1957), Malaysia (1957), Nigéria (1960), Chypre (1961), Sierra Leone (1961), Tanzanie (1961), Jamaïque (1962), Trinité et Tobago (1962), Ouganda (1962), Kenya (1963), Malawi (1964), Malte (1964), Zambie (1964), Gambie (1965), Singapour (1965), Guyane (1966), Botswana (1966), Lesotho (1966), Barbade (1966), Nauru (1968), Île Maurice (1968), Swaziland (1968), Tonga (1970), Samoa occidentales (1970), Îles Fidji (1970), Bangladesh (1972), les Bahamas (1973), Grenade (1974), Papouasie - Nouvelle-Guinée (1975), les Seychelles (1976), Îles Salomon (1978), Tuvalu (1978), Dominique (1978), Sainte-Lucie (1979), Saint-Vincent (1979) et Kiribati (1979). Le Nauru, Saint-Vincent et Tuvalu sont membres du Commonwealth à titre spécial, ce qui leur confère toutes les prérogatives des membres ordinaires sauf le droit d'assister aux conférences des chefs de gouvernement. Du fait de leur association avec la Grande-Bretagne, qui s'occupe de leurs affaires extérieures et de leur défense, les États associés des Antilles britanniques (Antigua, et Saint-Christophe - Nièves - Anguilla), également associés au